

DEMANDE DE CRÉATION d'un CODE NAF/APE

43.99F - TRAVAUX SUR CORDES

DOSSIER TECHNIQUE

Organismes demandeurs :

- Association Cordistes en colère, cordistes solidaires
- Syndicat solidarité cordistes (Travailleurs cordistes)
- CAPEB Grand Paris
- Syndicat SETAD (entreprises de travaux sur cordes)

SOMMAIRE

1/ Description des modifications souhaitées dans la nomenclature

- Structure actuelle de la classe NAF 43.99 : Autres travaux de construction spécialisés n.c.a.
- Création de la sous-classe NAF 43.99F – Travaux sur cordes.
- Modification de la sous-classe NAF 43.99D – Autres travaux spécialisés de construction
- Classification de toutes les entreprises relevant de la section F – Construction et ayant une activité principale liée aux travaux sur cordes dans la sous-classe NAF 43.99F – Travaux sur cordes

2/ Inventaire du secteur des travaux sur cordes

- Évolution du nombre d'entreprises, du nombre de salariés et du chiffre d'affaire
- Proportions concernées par les modifications

3/ Les entreprises de travaux sur cordes dans la NAF

- Répartition actuelle
- Limite de la sous-classe NAF 43.99D
- Répartition après modifications

4/ Sinistralité du secteur des travaux sur cordes : nécessité d'un regroupement des données.

- Codes NAF/APE des entreprises concernées par les accidents recensés
- Sinistralité suivant le code APE des entreprises de travaux sur cordes
- Des données dispersées et inexploitables

5/ Conclusion

1/ Description des modifications souhaitées dans la nomenclature

- Structure actuelle de la classe NAF 43.99 : Autres travaux de construction spécialisés n.c.a.

- 4399A - Travaux d'étanchéification
- 4399B - Travaux de montage de structures métalliques
- 4399C - Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment
- 4399D - Autres travaux spécialisés de construction**
- 4399E - Location avec opérateur de matériel de construction

Les activités couvertes par 4399D:

- Activités de construction spécialisées qui concernent un aspect commun à différents ouvrages et requièrent des compétences ou du matériel spécialisés :
 - réalisation de fondations de tous types, y compris battage de pieux
 - réalisation d'ossatures en béton, demandant du fait de leurs dimensions ou du procédé utilisé une technicité particulière
 - travaux spéciaux de béton
 - fonçage de puits
 - construction de cheminées et de fours industriels, revêtement réfractaire de fours
 - la construction ou le montage de cheminées décoratives
 - **travaux spécialisés qui, pour des raisons d'accès, nécessitent des aptitudes à l'escalade et l'utilisation d'un matériel particulier, c'est-à-dire travail en hauteur sur des structures élevées**
- Réalisation de coupoles ou de voiles minces en béton ;
- Travaux sous-marins ;
- Construction de piscines extérieures ;
- Nettoyage à la vapeur, le sablage et les activités analogues appliquées aux parties extérieures des bâtiments ;
- Mise en place de monuments funéraires ;
- Mise en place du mobilier urbain, tel que cabines téléphoniques, toilettes publiques, abribus, etc. ;
- Mise en place de mobilier pour aire de jeux.

- Création de la sous-classe NAF 43.99F – Travaux sur cordes.

Actuellement aucun code ne recense spécifiquement les activités liées au travaux sur cordes. Plus des trois quarts des entreprises exerçant dans ce domaine relèvent de la section F – Construction, dont une large part sont enregistrées dans la sous-classe généraliste NAF 4399D – Autres travaux spécialisés de construction. Les autres entreprises sont dispersées dans les sections N et M. Et une infime part dans les sections A, C, E, P, R et S.

L'absence de code NAF/APE spécifique à cette activité, rend extrêmement difficile d'obtenir des statistiques économiques fidèles à la réalité de cette profession. Une profession qui n'est par ailleurs, toujours pas reconnue en tant que telle de par l'absence d'indicateur économique propre : aucun code NAF/APE, aucune catégorie PCS. Pourtant, ce secteur qui bénéficie d'un très fort développement depuis le début des années 2000, laisse présumer une croissance encore particulièrement importante sur les prochaines années.

Ce secteur d'activité devient aujourd'hui incontournable dans le BTP

De plus, cette dispersion des entreprises de travaux sur cordes au travers de près d'une soixantaine de codes NAF/APE différents, rend impossible aux services risques professionnels de la CNAM d'extraire l'ensemble des données d'accidentologie liées à cette profession.

À savoir que les maigres estimations existantes placent cette activité au rang des professions les plus accidentogènes du BTP, secteur étant lui-même le plus accidentogène de France.

En conséquences, la non-connaissance des données d'accidentologie rend impossible tout le travail de prévention qu'il serait nécessaire de mettre en place pour inverser cette sombre tendance.

Ainsi, il conviendrait de créer une nouvelle sous-classe NAF.

Cette sous-classe serait ainsi définie :

Sous-classe 43.99F : Travaux sur cordes

Cette sous-classe comprend : Les activités de construction spécialisées qui, pour des raisons d'accès, nécessitent des travaux temporaires en hauteur réalisés à l'aide de techniques d'accès ou de positionnement au moyen de cordes.

- Modification de la sous-classe NAF 43.99D – Autres travaux spécialisés de construction

La sous-classe NAF 43.99F étant amenée à regrouper l'ensemble des travaux sur cordes liés aux activités de construction, il conviendra de retirer la mention relative à ces travaux comprise actuellement dans la sous-classe NAF 43.99D.

À noter qu'avec une référence aux « aptitudes à l'escalade », cette mention est par ailleurs inadaptée à la définition professionnelle des travaux sur cordes. L'escalade étant une discipline sportive régie par des règles totalement différentes de la pratique professionnelle des travaux sur cordes.

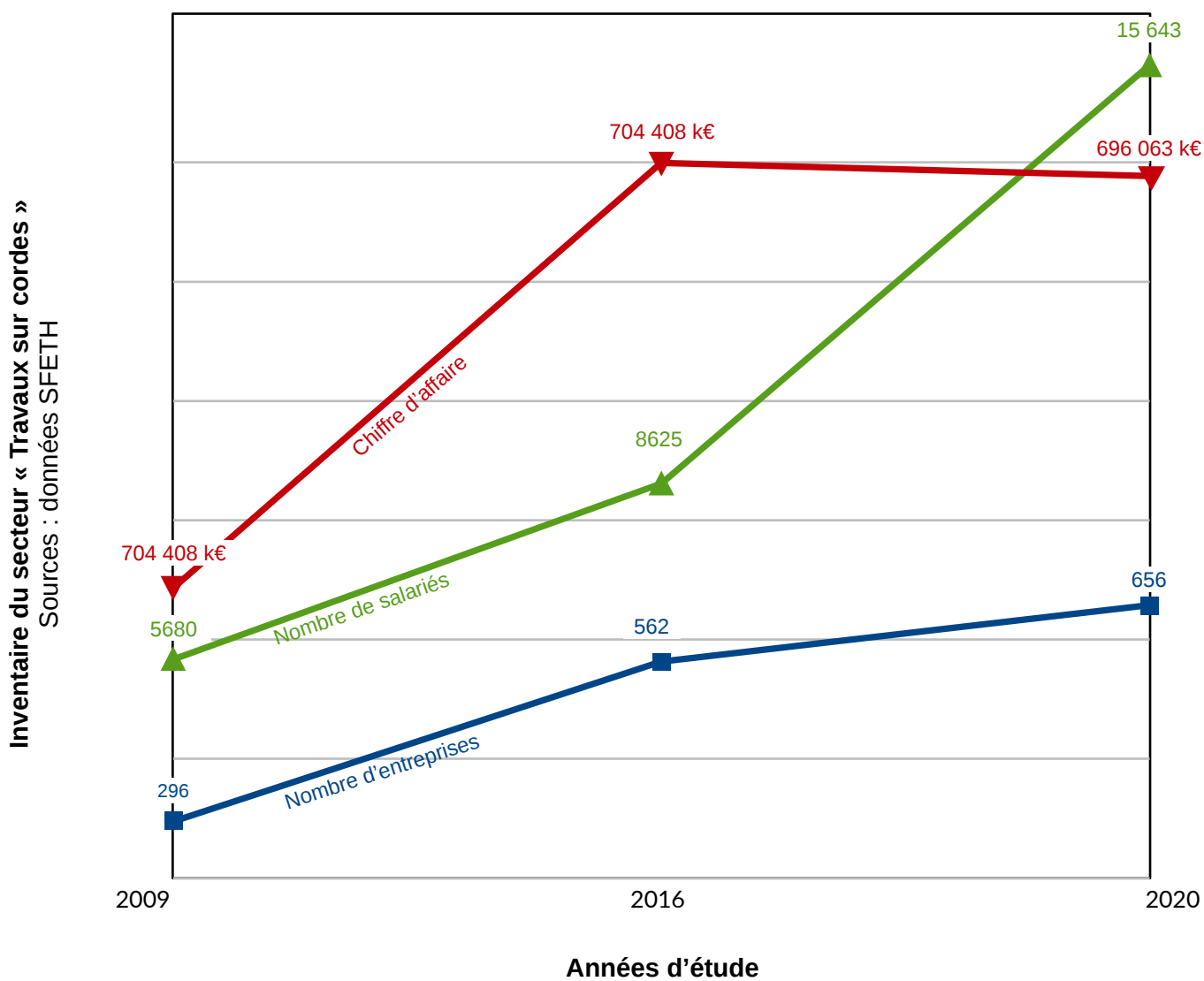
La mention à retirer dans la définition du code NAF/APE 43.99D est la suivante :

Travaux spécialisés qui, pour des raisons d'accès, nécessitent des aptitudes à l'escalade et l'utilisation d'un matériel particulier, c'est-à-dire travail en hauteur sur des structures élevées

- Classification dans la sous-classe NAF 43.99F - Travaux sur cordes, de toutes les entreprises relevant de la section F - Construction et ayant une activité principale liée aux travaux sur cordes

Il conviendra d'attribuer le nouveau code NAF/APE 43.99F – Travaux sur cordes à toutes les entreprises spécialisées dans les travaux sur cordes et actuellement référencées au travers d'un code NAF/APE de la section F : Construction.

2/ Inventaire du secteur des travaux sur cordes



- Nombre d'entreprises (Travaux sur cordes)
- ▲ Nombre de salariés (Embauchés et intérimaires)
- ▼ Chiffre d'affaires (ETC et ETT cumulés)
ETC : Entreprise de travaux sur cordes
ETT : Entreprise de travail temporaire

- Évolution du nombre d'entreprises, du nombre de salariés et du chiffre d'affaires

Les données présentées ci-dessus sont extraites des inventaires du secteur des travaux sur cordes réalisés en 2009, 2016 et 2020 par le SFETH. Il s'agit actuellement des seules données permettant d'avoir une vision d'ensemble de la réalité économique de ce secteur d'activité.

Selon la dernière étude, ce secteur des travaux sur cordes regroupait en 2020 près de 700 entreprises et plus de 15 000 emplois, pour un chiffre d'affaires d'au moins 700 millions d'euros.

De 2009 à 2020, on observe donc une forte croissance du secteur des travaux sur cordes à hauteur de :

- + 221,6 % du nombre d'entreprises
- + 275,4 % du nombre de salariés
- + 160,2 % du chiffre d'affaires

À savoir que l'estimation du chiffre d'affaires est probablement très en deça de la réalité. En effet, lors du recensement mené en 2020 par le SFETH, 20 % des SARL et 26 % des SA n'avait pas renseigné leur CA, et pour 45 % des SA le CA indiqué datait de 3 ans et plus.

De plus, le fort développement de ce secteur depuis le début des années 2000 laisse présumer une croissance encore particulièrement importante sur les prochaines années.

- Proportions concernées par les modifications

77,4 % des entreprises de travaux sur cordes relèvent actuellement de la section F – Construction (voir tableau page 8).

En priorité, il conviendrait d'attribuer le nouveau code NAF/APE 43.99F à ces entreprises.

Les entreprises actuellement référencées dans la section F – Construction y resteront référencées, mais changeront simplement de sous-classe NAF.

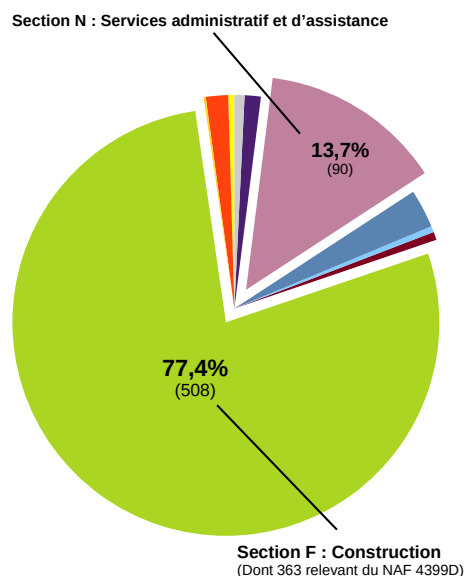
Ainsi, la cohérence de l'indicateur économique NAF sera conservée.

3/ Les entreprises de travaux sur cordes dans la NAF

Sur la base des 656 entreprises recensées en 2020 par le SFETH

NAF / APE	DÉSIGNATION	NOMBRE D'ENTREPRISES
SECTION A : Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche		
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	3
		3
SECTION C : Produits manufacturés		
2051Z	Fabrication de produits explosifs	1
2370Z	Taille, façonnage et finissage de pierres	1
3311Z	Réparation d'ouvrages en métaux	3
3312Z	Réparation de machines et équipements mécaniques	4
3320D	Installation d'équipements électriques, de matériels électroniques et optiques ou d'autres matériels	2
		11
SECTION E : Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution		
3900Z	Dépollution et autres services de gestion des déchets	1
		1
SECTION F : Construction		
4120A	Construction de maisons individuelles	3
4120B	Construction d'autres bâtiments	4
4213A	Construction d'ouvrages d'art	1
4221Z	Construction de réseaux pour fluides	1
4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	1
4291Z	Construction d'ouvrages maritimes et fluviaux	4
4299Z	Construction d'autres ouvrages de génie civil n.c.a.	3
4311Z	Travaux de démolition	1
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	7
4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	3
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	8
4322A	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux	2
4322B	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	1
4329B	Autres travaux d'installation n.c.a.	6
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	1
4334Z	Travaux de peinture et vitrerie	10
4339Z	Autres travaux de finition	7
4391A	Travaux de charpente	6
4391B	Travaux de couverture par éléments	23
4399A	Travaux d'étanchéification	3
4399B	Travaux de montage de structures métalliques	9
4399C	Maçonnerie	40
4399D	Autres travaux spécialisés de construction	363
453A	Travaux d'installation électrique	1
		508
SECTION G : Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles		
4669B	Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures et équipements industriels divers	1
4690Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) non spécialisé	2
4764Z	Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé	1
		4
SECTION K : Activités financières et d'assurance		
6420Z	Activités des sociétés holding	1
6820B	Location de terrains et d'autres biens immobiliers	2
		3
SECTION M : Services professionnels, scientifiques et techniques		
7022Z	Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	1
7112A	Activité des géomètres	1
7112B	Ingénierie, études techniques	6
7120B	Analyses, essais et inspections techniques	7
7311Z	Activités des agences de publicité	1
747Z	Activités de nettoyage	1
7490B	Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses	2
		19
SECTION N : Services administratifs et d'assistance		
8110Z	Activités combinées de soutien lié aux bâtiments	1
8121Z	Nettoyage courant des bâtiments	29
8122Z	Autres activités de nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel	29
8129A	Désinfection, désinsectisation, dératisation	3
8129B	Autres activités de nettoyage n.c.a.	4
8130Z	Services d'aménagement paysager	20
014B (8130Z)	Réalisation et entretien de plantations ornementales	3
8299Z	Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a.	1
		90
SECTION P : Services de l'enseignement		
8551Z	Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs	6
8559A	Formation continue d'adultes	2
		8
SECTION R : Services artistiques et du spectacle et services récréatifs		
9311Z	Gestion d'installations sportives	2
9319Z	Autres activités liées au sport	1
9329Z	Autres activités récréatives et de loisirs	2
		5
SECTION S : Autres services		
9499Z	Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire	1
9512Z	Réparation d'équipements de communication	1
9529Z	Réparation d'autres biens personnels et domestiques	1
		3
nc		1

RÉPARTITION ACTUELLE	
Section F : Construction	508
Dont NAF 4399D	363
Autres sections	148
TOTAL D'ENTREPRISES ayant une activité de travaux sur cordes	656



- SECTION A : Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche
- SECTION C : Produits manufacturés
- SECTION E : Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution
- SECTION F : Construction
- SECTION G : Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
- SECTION K : Activités financières et d'assurance
- SECTION M : Services professionnels, scientifiques et techniques
- SECTION N : Services administratifs et d'assistance
- SECTION P : Services de l'enseignement
- SECTION R : Services artistiques et du spectacle et services récréatifs
- SECTION S : Autres services

TOTAL d'entreprises
Toutes sections confondus **656**

- Répartition actuelle

Sur les 656 entreprises de travaux sur cordes recensées en 2020 par le SFETH :

- 508 entreprises (77,4%) relèvent de la section F- Construction
- dont 363 entreprises (55,3%) enregistrées dans la sous-classe NAF 43.99D
- 90 entreprises (13,7%) relèvent de la section N, principalement au titre d'activités de nettoyage ou d'aménagement paysager
- 58 entreprises (8,8%) sont dispersées dans les section A, C, E, G, K, M, P, R et S

Pour plus de détails, voir ci-dessus le tableau page 8.

Le secteur des travaux sur cordes relève donc en très grande partie d'activités liées à la construction, avec plus de la moitié des entreprises enregistrées dans la sous classe 43.99D.

Hormis la construction, seules les activités de nettoyage (9,1%) et d'aménagement paysager (3%) sortent du lot. Les 8,8 % d'entreprises restantes sont réparties dans une multitude d'activités différentes.

- Limite de la sous-classe NAF/APE 43.99D

La sous-classe 43.99D, regroupe plus de 12 000 entreprises (source : Portail de la Publicité Légale des Entreprises).

Si plus de la moitié des entreprises de travaux sur cordes y sont référencées, elle ne représentent qu'une infime part de cette sous-classe (363 entreprises sur 12 000).

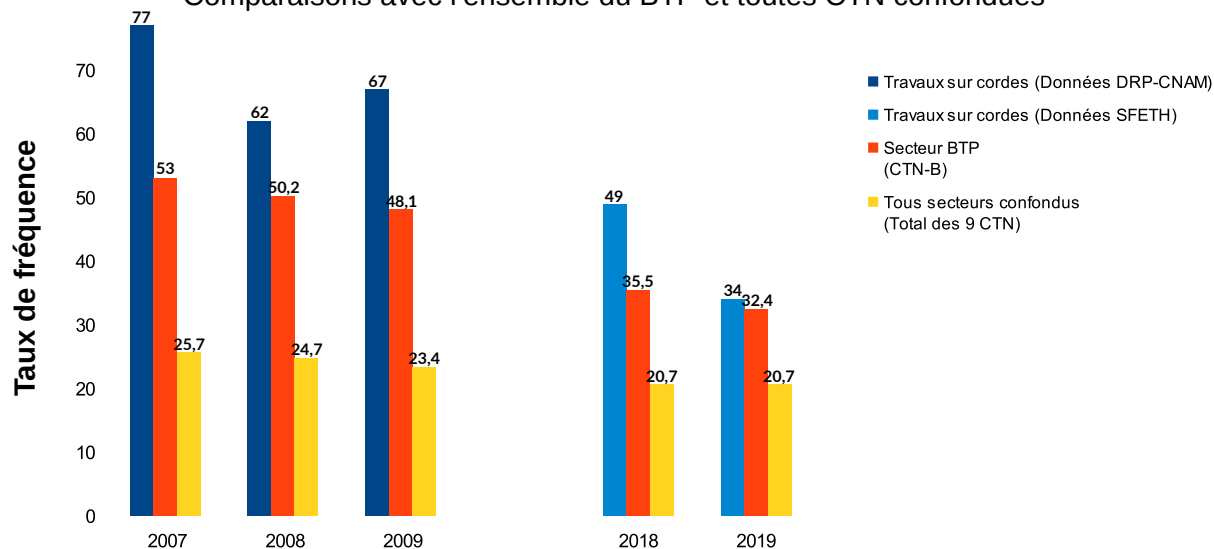
Ainsi, toute étude statistique au travers de ce code APE sera inefficace pour obtenir des informations sur le secteur des travaux sur cordes.

- Répartition après modifications

Dans un premier temps, il paraît essentiel que les 508 entreprises actuellement référencées dans la section F – Construction, constituent le socle de la future sous-classe 43.99F – Travaux sur cordes. Dans un second temps, l'existence de ce code APE, et donc la reconnaissance à part entière de l'activité des travaux sur cordes, pourrait conduire certaines autres entreprises actuellement mal référencées (hors de la section F) à demander à être rattachées au futur code APE 43.99F.

4/ Sinistralité du secteur des travaux sur cordes : nécessité d'un regroupement des données.

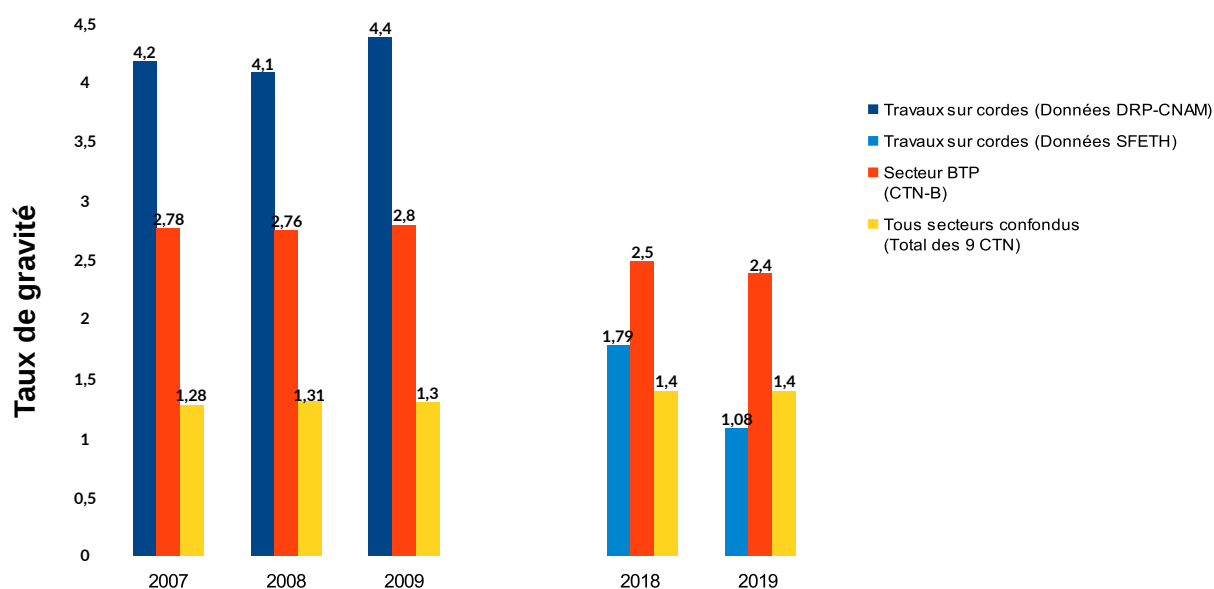
TAUX DE FRÉQUENCE des accidents du travail (secteur « Travaux sur cordes »)
Comparaisons avec l'ensemble du BTP et toutes CTN confondues



		Étude DRP-CNAM 2010-177 (octobre 2010) Sur un échantillon de 357 établissements (291 entreprises)			Données accidentologie SFETH Sur la base des réponses de 74% des 43 entreprises membres du syndicat	
		2007	2008	2009	2018	2019
Travaux sur cordes	Taux de fréquence	77	62	67	49	34
	Taux de gravité	4,2	4,1	4,4	1,79	1,08

		Synthèse nationale sinistralité AT-MP (sources DRP-CNAM)				
		2007	2008	2009	2018	2019
Secteur BTP (CTN-B)	Taux de fréquence	53	50,2	48,1	35,5	32,4
	Taux de gravité	2,78	2,76	2,8	2,5	2,4
Tous secteurs confondus (Total des 9 CTN)	Taux de fréquence	25,7	24,7	23,4	20,7	20,7
	Taux de gravité	1,28	1,31	1,3	1,4	1,4

TAUX DE GRAVITÉ des accidents du travail (secteur « Travaux sur cordes »)
Comparaisons avec l'ensemble du BTP et toutes CTN confondues



Sinistralité suivant le code APE des entreprises de travaux sur cordes

Suivant les données de l'association Cordistes en colère, cordistes solidaires au 14 avril 2021

Code APE	AT MORTELS Cordiste	AT MORTELS Autres	AT NON-MORTELS Cordistes
Autres travaux spécialisés de construction (4399D)	13		2
Travaux de couverture par éléments (4391B)	1		
Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires (4312A)	1	1	2
Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment (4399C)	1		
Gestion d'installations sportives (9311Z)	4		
Nettoyage courant des bâtiments (8121Z)	3		1
Ingénierie, études techniques (7112B)	1		
Travaux de montage de structures métalliques (4399B)	1		
Services d'aménagement paysager (8130Z)			1
Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes (9321Z)			2
Construction d'autres bâtiments (4120B)			1
Services d'aménagement paysager (8130Z)			1
Téléphériques et remontées mécaniques (4939C)		1	
Arts du spectacle vivant (9001Z)		3	
Code inconnu	1	1	2
Total AT recensés	26	6	12
AT non recensés (faute de données)	3	0	6
TOTAL global	29	6	18

- Des données dispersées et inexploitable

Nous l'avons vu, les entreprises de travaux sur cordes sont actuellement référencées au travers d'une multitude de code NAF/APE.

Ainsi les déclarations d'accidents du travail faites par ces entreprises se retrouvent dispersées au travers de différentes branches professionnelles.

Cette dispersion rend impossible aux services risques professionnels de la CNAM le fait d'extraire l'ensemble des données d'accidentologie liées à cette profession.

Aujourd'hui les seules données disponibles sur l'accidentologie de cette profession sont soit des estimations, soit des données basées sur de maigres échantillons.

Ainsi, en 2010, la direction des risques professionnels de la CNAM a mené une étude sur la base d'un échantillon de 357 entreprises du secteur des travaux sur cordes et sur les années 2007, 2008 et 2009. Pour ces trois années, l'étude a fait ressortir des taux de fréquence et de gravité du secteur des travaux sur cordes de 250% à 340 % supérieur à la moyenne nationale, et de 120% à 160 % supérieurs à la moyenne du BTP.

En 2020, le SFETH a publié les taux de fréquence et de gravité de ses entreprises membres (une quarantaine sur les 656 entreprises référencées) pour les années 2018 et 2019. Les indicateurs de cette petite tranche d'entreprises apparaissent moins alarmant.

Depuis 2018, l'association Cordistes en colère, cordistes solidaires, mène un recensement des accidents mortels de cordistes. Elle en compte 26 depuis 2006.

Ce recensement, malheureusement non exhaustif, comparé au nombre de travailleurs concernés pourrait placer le secteur des travaux sur cordes parmi les plus mortel du BTP et même de France.

Une telle situation imposerait une enquête approfondie afin d'identifier les causes principales de ces accidents et ainsi pourvoir adapter les processus de prévention.

Or, l'absence de réelles données d'accidentologie rend impossible ce type de travail et permet la poursuite de l'hécatombe.

Seul un code NAF/APE propre au travaux sur cordes permettrait à court terme d'obtenir des données fiables et exploitables.

5/ Conclusion

L'absence de code APE/NAF propre aux travaux sur cordes rend actuellement impossible d'extraire les statistiques économiques de ce secteur en forte croissance.

De plus, il est également impossible d'isoler les données d'accidentologie liées à ce secteur d'activité pourtant lourdement impacté par les accidents du travail.

Afin de résoudre ces deux problématiques statistiques, nous vous demandons de bien vouloir étudier les suggestions de modifications suivantes :

1. créer une nouvelle sous-classe: NAF 43.99F – Travaux sur cordes;
2. retirer la mention « *travaux spécialisés qui, pour des raisons d'accès, nécessitent des aptitudes à l'escalade et l'utilisation d'un matériel particulier, c'est-à-dire travail en hauteur sur des structures élevées* » dans la définition de la NAF 43.99D – Autres travaux spécialisés de construction.
3. classer toutes les entreprises relevant de la section F – Construction, et ayant une activité principale liée aux travaux sur cordes, dans la sous-classe NAF 43.99F – Travaux sur cordes